

LE JEAN-BAPTISTE.

CANADIEN AVANT TOUT.

Vol. 1 No. 23.

MONTRÉAL, MERCREDI, 30 DECEMBRE 1840.

PRIX 2 SOUS.

POESIE.

LOIN DE MA MERE.

ROMANCE.

La jeune fleur qu'on a ravie
Au doux soleil qui l'échauffait
Voit pencher sa tige fleurie
Que naguère elle embellissait.
Ainsi, je languis solitaire,
Triste et pensive tour à tour.
Hélas ! je vis loin de ma mère
Et du beau ciel où j'ai reçu le jour.

Jamais une tendre caresse
Ne vient apaiser mes douleurs,
Et mon cœur aime la tristesse
Comme mes yeux aiment les pleurs.
Ah ! jamais le sort moins sévère
Ne rendra-t-il à mon amour
Et les doux baisers de ma mère
Et le beau ciel où j'ai reçu le jour ?

Sans bonheur, je vois la richesse
Du printemps aux riantes fleurs.
Un mot, un regard de tendresse,
N'ont jamais fait battre mon cœur.
Si vous voulez qu'à la lumière
Mes yeux, mon cœur, s'ouvrent un jour,
Rendez-moi les soins de ma mère
Et le beau ciel où j'ai reçu le jour.

LITTERATURE.

PROFIL HONGROIS.

Suite.

Kosciusko, Paoli, Santa-Rosa, ont joué des rôles moins brillants que celui de Széchényi, parce que son personnage, étant plus contenu, reste plus difficile. Les conspirations, les ventes, les loges et les émeutes s'usant beaucoup dans l'Europe progressive, le comte a pris une spécialité neuve et opportune; il s'est fait, dans un noble but, promoteur d'entreprises industrielles, d'essais artistiques, de moralisation et de canalisation. C'est un homme prodigieux d'activité; tous les res-

sorts civilisateurs de la Hongrie partent de sa main, et il les met alternativement avec une patience, un courage et une adresse dont M. de Metternich est toujours épouvanté, quelquefois dupe et jamais prévenu. La question d'Orient, la Pologne, la propagande française, les dynasties errantes et les espérances de Nicolas troublent moins le grand ministre qu'un seul mot de Széchényi. Rien de plus curieux que ce duel qui se passe de Vienne à Presbourg, dans un rayon de quinze lieues, entre le représentant de la sainte-alliance et le jeune Madgyar fanatique de la liberté hongroise. Mais le résultat en est invariable; quand le magnat ne remporte pas la victoire, c'est qu'il y a suspension d'armes; M. de Metternich ne compte pas un seul triomphe.

Il y a six ans, la Hongrie fut dotée de bateaux à vapeur; on descendit le Danube de Pesth à Raab, et même à Constantinople. Deux obstacles étaient à vaincre, la superstition du peuple, qui ne croyait pas le Danube franchissable au-delà d'un cap terrible nommé Porte-de-Fer, le Biban du fleuve, et le scrupule de l'Autriche, qui redoutait de voir la civilisation arriver par eau dans une province d'où elle a grand soin de la chasser par terre. Le comte, aussi téméraire nocher qu'orateur patriote, monta seul dans une barque avec quatre de ses paysans qui étaient contraints d'obéir, et qui servaient de rameurs. Bientôt, aux regards d'une foule immense répandue sur les deux rives du Danube, des femmes éplorées de Pesth et de Bude, qui cependant battaient des mains à cette folie sublime, et des magnats blanchis par les années qui pleuraient d'orgueil, la barque disparut, plongea, bondit encore, et enfin glissa comme une flèche sur le revers des cataractes, dont l'enchantement se trouva détruit. M. de Metternich avait espéré que la barque et le Hongrois resteraient en morceaux sous la Porte-de-Fer. Trompé dans son attente, il jeta l'interdit sur la vapeur. C'est alors que Széchényi lui écrivit ce billet:

"Il est trop tard, monseigneur: les portes sont ouvertes. Le peuple, sachant que la navigation est possible, s'irritera de n'avoir pas de bateaux. Dans l'intérêt même de votre influence, je vous conseille de vous mettre à la tête de l'entreprise. Veuillez me compter au nombre de vos actionnaires fondateurs."

M. de Metternich s'avoua vaincu et donna de fort bonne grâce le nom de l'empereur François au premier *steamboat* qui parut sur le Danube. Mais Széchényi ne s'en tint pas là. Il voulait une littérature madgyare avec autant d'énergie qu'il avait voulu une navigation. Son moteur secret fut d'abord un club qu'il fonda peu à peu sur le modèle de l'Atheneum de Londres. Quand Mr. de Metternich se facha, le comte prit encore la plume et lui écrivit cet autre billet spirituel:

"Prince, nos dames ne peuvent pas plus se passer du club que l'Autriche de vos talents.

Si je ferme l'Atheneum, les Hongrois s'insurgent, demandent des garanties, et peut-être un supplément de charte. C'est à prendre ou à laisser. Je ne vois rien de mieux que de placer le club sous votre protection. Envoyez-nous votre portrait et le buste de l'empereur pour l'inauguration de la nouvelle salle. Ces deux images ramèneront la paix en vous gagnant les cœurs, etc., etc."

Après le club, Széchényi fonda une revue hebdomadaire et un journal quotidien. *Christine*, drame célèbre de M. Alexandre Dumas, fut traduite en madgyare et jouée proprement, pour la Hongrie, sur un vrai théâtre à Pesth. Ces miracles coulaient tous de la même source, de l'imagination du comte Széchényi. Entrepreneur de bateaux, de gazettes et de spectacles, directeur de club, orateur parlementaire, il fait le matin un feuilleton et le soir il discute le budget, toujours en madgyare. Pour le jour et pour la revue, le comte dut soulever une guerre civile. On fit venir clandestinement de Londres une presse anglaise, et M. de Kossuth, autre jeune magnat enthousiaste, installa le matériel. Le gouvernement de M. de Metternich laissa passer les articles de critique sur le drame moderne, les considérations d'horticulture et les travaux de linguistique; mais, lorsque MM. de Kossuth et Széchényi rendirent compte des débats de la diète, le ministre ordonna de briser les presses et de pendre les imprimeurs. Kossuth et Széchényi jouèrent les morts; on parut consterné. Mais les jeunes nonces de l'opposition, dressés par ces hommes diaboliques, sténographiaient au crayon, dans la chambre même, les débats du parlement; leurs notes circulaient à l'instant dans la ville et parvenaient de main en main à des scribes infatigables, qui rédigeaient immédiatement un journal tantôt de leur plume, tantôt avec une presse lithographique; en quelques minutes, les auteurs de la diète avaient tout Presbourg pour auditoire; en quelques heures, toute la Hongrie, M. de Metternich, confonda, rendit la typographie anglaise et gracia les imprimeurs. En un mot, ce serait l'histoire de Beaumarchais, si Figaro parlant madgyare était raisonnablement possible.

Iwan Széchényi, de Pesth, a des rivaux. En première ligne, on cite Déak et le baron Wessclényi Déak, le Benjamin Constant du congrès hongrois, y a fait sa réputation par la défense de Wessclényi l'O'Connell madgyare, que M. de Metternich poursuivit criminellement devant la diète même. Ce sont deux parlementaires emphatiques, mais pleins d'entraînement et de dévouement. Ensuite vient le comte Karolyi Gigorgy, déclamateur faible, mais bonne tête de cabinet. Ces hommes ardents, qui rédigent en commun un livre nommé *Hitel* (le Crédit), et où il s'agit, comme dans le principe de toute révolution, de trouver de l'argent, sont au comble de la popularité hongroise.

On se souvient encore, dans le monde fashionable, de la sensation que le comte Széchényi fit à Londres en 1836; il venait étudier les courses, la race chevaline et le turf: car c'est un *horsebreaker* distingué aussi bien qu'un économiste profond. Mais le plus beau fleuron de sa couronne d'utilitaire est l'établissement d'un pont suspendu sur le Danube, parce qu'il fallut combattre les préjugés aristocratiques de la noblesse même, qui dans cette circonstance renia son héros. Il y a peu d'histoire qui peignent sous un jour plus plaisant la lutte des vieilles et des jeunes idées dans notre époque.

Bude et Pesth, ces deux villes capitales de la Hongrie, sont situées en face l'une de l'autre, sur les bords du Danube; mais elles ne pouvaient communiquer ensemble que par un pont de bateaux dont la permanence était impraticable en hiver. Les femmes de Bude et de Pesth, qui aiment les bals et les fêtes avec d'autant plus de raison que le comte les forme par son journal et par son club aux modes, aux coutumes et au ton de Paris, voyaient annuellement, durant six mois, le Danube couper en deux parties égales la série de leurs plaisirs et borner chaque rive à ses danseurs locaux et à ses violons propres. Comme les finances de la Hongrie sont fort obérées, et comme M. de Metternich n'a certes pas de florins à jeter dans un projet aussi futile que l'érection d'un pont madgyare, Széchényi proposa une chose qui semblerait toute simple en Europe, c'était de réunir des souscripteurs et d'assurer la rentrée de leurs capitaux par un droit de péage. Mais la Hongrie est tant soit peu asiatique et les magnats ne paient aucun impôt. A cette position outrecoûdante, il s'éleva une colère générale. Les nobles s'écrièrent que le comte Széchényi, vendu à l'Autriche, avait promis d'humilier sa patrie. Les paysans slaves, qui ne dansent guère, gardèrent le silence. Le comte n'eut absolument de favorable que la population des jeunes femmes, triste secours dans un pays où les élections se font à coup de sabre. Dans cette extrémité, Széchényi reprit la plume épistolaire et adressa ce troisième billet spirituel au ministère de Ferdinand:

A CONTINUER.

LE JEAN-BAPTISTE.

MONTREAL:

MERCREDI, 30 DECEMBRE, 1840.

Nous prions bien les personnes à qui nous adressons notre journal dans les campagnes de vouloir bien accepter l'agence du JEAN-BAPTISTE, et nous répondre de suite par la poste, afin que leurs noms soient insérés dans notre Gazette.

La ténure seigneuriale est un fardeau dont le peuple espère toujours de se décharger, mais que, pour des causes qui nous paraissent futiles, on a toujours cru devoir en remettre la discussion publique. Plusieurs fois les journalistes ont agité cette question, des pétitions ont été, dans le tems, adressées à la chambre

d'assemblée, et toujours sans succès. La discussion se réduisit depuis seulement à quelques correspondances. Cependant nous marchons vers un nouvel ordre de choses, et nous y arriverons, nous, Canadiens français, avec la réputation d'être assez peu intelligens pour ne pas sentir l'odieux de cette ténure; et déjà ce reproche nous a été fait par quelques journaux du Haut-Canada. Ils avaient tort sans doute de dire que nous ne sentions pas ce joug, dont le cultivateur se plaint toujours, et souvent avec des signes non équivoques d'irritation; mais ils auraient eu raison de dire que nous n'avons pas encore mis au rang des griefs la ténure féodale. En dépit de tout ce que pourrait faire les hommes en Amérique, attachés aux vieilles et absurdes idées, le principe démocratique, comme l'a judicieusement observé un savant écrivain de nos jours, s'insinue dans toutes les sociétés. Et ne semble-t-il pas que partout la prospérité nationale se mesure en proportion des envahissemens qu'il fait sur le domaine aristocratique? Que nous a donné jusqu'ici, en Canada, cette ténure? Toute vexatoire, toute onéreuse qu'elle soit pour le censitaire, elle n'a pas seulement donné un seigneur qui soit vraiment riche, un homme en état de faire des sacrifices en faveur de son pays, après avoir assuré le sort de sa famille. Le vice de cette ténure est qu'elle ne vit que d'impôts sur l'industrie. L'homme qui achète un fonds paye l'amende, s'il l'améliore, et qu'il le vende, son acquéreur en paiera une plus forte encore. Les avantages que la culture ou l'art peuvent procurer, comme l'eau, le vent ou la vapeur, sont nuls pour le censitaire et le seigneur sans capitaux pour déployer tous les ressorts de prospérité publique; et sans compétiteur pour réveiller l'émulation, il en résulte que le censitaire vit et meurt dans une médiocrité dans laquelle il entraîne son pays avec lui.

Cette question importante étant liée à la régénération morale et politique de nos concitoyens, nous y reviendrons.

Ce pauvre insensé de "Vrai Canadien" dans son article éditorial de mardi, renferme tant de platitudes et de bêtises, que nous nous voyons forcés de le corriger comme l'on fait d'un enfant qui va à l'école. Nous commençons par lui donner "un bon fouet" dans notre journal de lundi (car nous sommes encore assez bons pour le laisser s'amuser le jour de l'an) et si cette petite punition ne le corrige pas de son envie de mentir, nous continuerons de le soigner à notre façon.

Nous apprenons avec plaisir que J. G. Girouard, Ecr., de St Benoit, cet homme infatigable dans ses travaux parlementaires, s'est enfin rendu aux pressantes sollicitations des électeurs du comté du lac des deux montagnes, et qu'il s'est décidé à se mettre sur les rangs comme candidat Anti-Unioniste. Nous craignons beaucoup que M. C. J. Forbes ne se trouve enfoncé, mais au moins ce dernier se sera montré serviteur affidé et soumis du lord Sydenham.

Vols.—Dimanche, dans le cours de la journée, deux vols considérables ont été commis, l'un de £60 en argent, chez Mr. D. Chapin,

changeur, et l'autre, d'environ cent montres, avec bigouterie, chez un nommé Creyk.

[Traduit du Canada Times.]

LETTRES SUR L'EDUCATION

ELEMENTAIRE ET PRATIQUE.

N o . X I I I .

43.—La diversité de croyances qui existent en ce pays, sera cause, comme de raison, qu'on ne pourra pas enseigner tout ce qui a rapport à la religion; et comme on l'a déjà observé en d'autres termes, toute instruction spéciale ou exclusive, engendrerait la confusion, et rendrait impossible le fonctionnement d'aucun système d'éducation. L'éducation doit néanmoins être basée sur la Religion; mais dans les écoles, on doit agir de manière à se mériter l'assentiment de toutes les classes et de toutes les dénominations religieuses.

44.—Faut-il priver d'éducation toute population, parceque d'une part l'on est opposé à la lecture illimitée et sans contrôle de la Bible, et que de l'autre on l'approuve, assurément non, sur tout lorsque l'on a des moyens si faciles, si praticables et si sûrs de ne compromettre les opinions ni des uns ni des autres.

45.—Ceux qui sont d'avis que l'on ne doit pas restreindre la lecture de la Bible, admettront de suite que les enfans qui fréquentent les écoles primaires, n'auront jamais le temps, et que peu d'entre eux seront capables de lire entièrement ce livre divin. Les instituteurs eux-mêmes seront peu disposés à expliquer aux enfans, ou incapables de le faire et ceux dont les facultés intellectuelles seront d'un ordre plus élevé, ne s'accorderont pas, introduiront des discussions actives et dangereuses, et au lieu de gagner la bienveillance et le respect de leurs élèves, aigriront leurs dispositions, et les rendront ennemis les uns des autres.

46.—Il y a dans la Bible et le Nouveau Testament, assez de ce que l'on appelle doctrine générale qui a rapport aux actions de l'homme et qui en doit être la règle, pour former un volume qui aurait beaucoup d'attrait et d'intérêt pour la jeunesse, et lui serait d'une grande utilité. Les principes de morale sublime dont est rempli ce livre, sont entremêlés d'une si grande abondance et d'une telle diversité de fait, que des extraits judicieux qu'on en ferait, auraient à cet égard, tout l'effet désiré.

47.—Maintenant, de supposer que les Ministres des différentes dénominations de Chrétiens en Canada, seraient opposés à un tel procédé, est une insulte leur faire à tous, c'est un libelle outrageant contre les sentimens les plus beaux d'humanité.

48.—Je me tiens donc pour certain qu'il n'y aura aucune difficulté à réunir ensemble un nombre respectable de Ministres de toutes les différentes dénominations religieuses, dans la vue de s'entendre sur tels extraits dont devra être composé un livre facile à comprendre, et qui sera utile et avantageux dans les écoles, jettera la fondation, base d'une éducation morale et religieuse, sans porter la moindre atteinte à aucun dogme, et servira à réparer ce que notre sauveur s'est efforcé d'établir sur la terre.

re, la bonne volonté, la charité et l'amour entre tous les hommes.

C. M.

Montréal, 19 Déc., 1840.

EXTRAITS DIVERS.

UN MEURTRIER INTERESSANT.—Le nommé James Hunter, condamné à mort pour crime de meurtre, a adressé à la législature de la Géorgie une requête en grâce, qu'un Sénateur a appuyée en racontant le fait suivant. Après sa condamnation, Hunter était au cachot quand il reçut la visite de sa femme. Renouvelant le dévouement historique de Mme. de Lavalette, la femme du condamné lui fit endosser ses vêtements, prit les siens, et Hunter s'échappa à l'aide de ce travestissement. Mais, quand l'évasion fut découverte, la noble coupable fut retenue prisonnière au lieu et place de son mari. En l'apprenant, Hunter n'hésita pas à revenir sur ses pas et à se remettre entre les mains de la justice, ne voulant pas que sa femme souffrit pour lui. Le récit de ce trait conjugal a profondément ému les cœurs sensibles des législateurs géorgiens, et Hunter, entièrement grâcié, a été rendu à l'amour et au dévouement de son épouse.

—On quête toujours beaucoup et partout, pour les pauvres, pour les malades, pour les jeunes libérés, pour tous les malheureux et pour tous les criminels.

Une femme d'esprit a renouvelé l'autre jour le mot de la belle quêteuse de la régence à M. le duc d'Orléans.

—Voilà pour vos beaux yeux, madame, disait un élégant en mettant deux louis dans sa bourse.

—Je vous remercie, monsieur, répondit-elle, veuillez maintenant donner quelque chose pour les pauvres.

L'élégant fut obligé d'ajouter deux autres louis, en se promettant d'être moins galant une autre fois.

Le même jour la princesse Czartoriska quêtait pour ses pauvres Polonais.

—J'en suis un peu des pauvres, madame, osa lui dire un avaré dont la richesse est notoire.

—Alors, prenez votre part, au lieu de la donner, monsieur, répondit la princesse avec un admirable sang-froid.

—L'empereur de Russie vient de faire commencer les travaux d'un chemin de fer qui réunira la Baltique avec le Niémen. Liebau est le port choisi pour devenir par ce moyen l'entrepôt général de tout le commerce de grains que font les provinces russes avec la France et l'Angleterre.

—Le *Nationnal de l'Ouest* (Nantes) du 5 dit que dans plusieurs églises des campagnes on a supprimé le *Ludovicum Philippum* qu'on avait ajouté au *Domine salvum fac Regem*.

—Le testament de lord Durham a été lu publiquement dans la cour des Prerogatives de York et Canterbury. Les propriétés mobilières du comte sont évaluées à 250,000 liv. sterl. La comtesse Durham est légataire de nous les biens mobiliers et immobiliers du défunt. —(Standard.)

—M. Wheatstone, savant physicien anglais, inventeur du télégraphe galvanique est en ce moment à Bruxelles, avec un de ses ingénieurs appareils. M. Wheatstone a réalisé l'admira-

ble utopie d'imprimer une dépêche en caractères romains à toute distance, sans perdre de temps. Ce n'est plus un problème, c'est un fait dont nous venons d'être témoin, ainsi que le grand nombre d'autres personnes accourues à l'Observatoire où se font les expériences. Nous essaierons plus tard de donner à nos lecteurs une idée de ce télégraphe. —(Moniteur belge.)

—La durée du ministère Thiers a été de 242 jours, c'est-à-dire de 7 mois et 28 jours.

—Un journal anglais révèle un crime d'une incroyable monstruosité :

« Une enquête judiciaire, dit le *Globe*, a eu lieu la semaine dernière, à Stokford, sur le cadavre de deux enfants, dont les parents sont soupçonnés, de les avoir empoisonnés, pour se faire payer le montant des frais d'enterrement, par une société charitable dont ils étaient membres, et qui avait assuré à leurs filles une sépulture convenable.

L'autopsie a constaté dans le corps de chacun de ces enfants la présence de deux ou trois grains d'arsenic.

La mère a touché pour les obsèques de la première morte environ 88 francs dont elle n'a employé qu'une faible partie à les faire enterrer.

INDE.—Il y a des nouvelles désastreuses de l'Inde par la dernière malle. Depuis le départ de la malle précédente de Bombay, on y avait appris que les armes anglaises avaient essuyé plus de revers, et avaient fait de plus grandes pertes en officiers et soldats, que durant toute la campagne de Caboul.

Khélat, place forte et capitale du Bélouchistan, que le général Willshire avait prise par un si brillant coup de main, et où le khan avait péri en la défendant avec le courage du désespoir, a été reprise par les Bélouches. Tout le haut Scindi était en insurrection, et chaque jour apportait à Bombay la nouvelle de quelque nouveau désastre. Le 1er régiment de Grenadiers de Bombay avait été presque entièrement taillé en pièce dans un engagement avec des Bélouches, pendant qu'il traversait un défilé dans les montagnes en marchant au secours de Kahun. Cinq officiers et 200 soldats furent tués ; plus de mille chameaux chargés de bagages, tous les chevaux, les munitions et de quarante à cinquante mille roupies en argent dur, devinrent la proie de Bélouches. « Telest, dit une correspondance, l'effet du rappel prématuré de nos troupes du pays ; tel le résultat prédit par le duc de Wellington, il y a plus d'un an et demi, de la folle tentative de conduire des opérations guerrières sur un pied de paix. » Il se faisait des efforts vigoureux à Bombay pour réparer ces désastres. On parlait d'envoyer 10,000 hommes de troupes contre les insurgés.

Dost Mahomed khan, le roi détroné de Caboul, était encore en campagne. On soupçonnait fortement les amirs de Linell et d'autres chefs indigènes d'intriguer contre le gouvernement britannique.

Une armée d'observation devait être assemblée sur les frontières du Népal.

Les fortifications d'Hérat avançaient rapidement : mais comme on craignait une trahison de la part du khan Yar Mahomed, on pensait qu'il serait envoyé des troupes anglaises pour occuper la place.

Une des arches du beau pont sur la rivière Sainte-Anne, qui a coûté dix-huit cent louis à la province, s'est écroulée ces jours derniers.

Tous les piliers sont parfaitement solides, et il faudrait peu de dépenses pour faire relever l'arche écroulée et faire réparer les autres arches, dont plusieurs morceaux de la charpente ont été faits trop faibles.

NAISSANCE.

Dimanche au soir, le 27 courant, la Dame de J. Ostell Ecr., inspecteur des chemins, mis au monde une fille.

ANNONCES.

AUX ELECTEURS.

DU COMTE DE MONTREAL.

Les soussignés, délégués de la paroisse du Sault au Récollet, donnent avis public que le seize Janvier prochain, à midi précis, il sera tenue, à la salle publique de St. Laurent, une assemblée des délégués de toutes les paroisses du comté de Montréal pour délibérer sur le choix d'un représentant pour le prochain parlement Provincial.

Sault au Récollet, 23 Déc., 1840.

F. X. RACICOT.
LUC. PIGEON.
JEAN-BTE. LAPIERRE.
BASILE VANNIER.

LANGUE FRANCAISE.

La Connaissance de la langue française est dans toute l'Europe, depuis des siècles, une branche essentielle d'une bonne éducation, et surtout d'une éducation scientifique. Ce fut, sous Napoléon, la langue des Cours du Continent de l'Europe ; et elle est encore aujourd'hui la langue de la diplomatie, par la facilité qu'elle offre de pouvoir, par son moyen, exprimer les idées avec plus de clarté et de précision que ne le permettent les autres langues Européennes.

En Amérique, chaque jour, le besoin de ce langage se fait ressentir plus puissamment ; mais c'est surtout dans le Bas-Canada qu'il est une nécessité, presque absolue, pour ceux qui n'en ont pas la connaissance. Les jeunes Canadiens des deux sexes qui ne possèdent point grammaticalement la langue de leurs pères, ne doivent jamais perdre de vue qu'ils n'est permis à personne de ne pas s'exprimer correctement dans son dialecte maternel ; ainsi avis est donné à ceux qui sont désireux d'acquérir une connaissance grammaticale du français et de s'en former une prononciation pure et exacte, qu'un professeur français à l'honneur d'offrir ses services aux jeunes Messieurs et Demoiselles de Montréal qui souhaiteraient être enseignés à leurs résidences respectives, à des termes raisonnables.

Annnonce est aussi faite à la jeunesse laborieuse que des occupations journalières ne permettraient pas de recevoir des leçons dans la journée, qu'une école du soir sera ouverte chez lui.

Pour les informations et les conditions, s'adresser au Bureau *Jean-Baptiste*, près de l'Hôtel Rasco, ou au Bureau de l'*Aurore des Canadas*, rue St. Paul, près de la Douane. Montréal, 16 Déc. 1840.

ANNONCES.

CALENDRIER DE MONTREAL.

POUR
1841.

Les Rubriques ordinaires de l'Eglise et les
Calculs Astronomiques, sont redigés.

PAR
MR. L'ABBE DUCHAINE.

IL CONTIENT AUSSI, les jours remarquables, les
noms des officiers de l'administration, les époques
des differentes cours, les noms des conseillers de
ville, ceux des cotiseurs, de la police, et des diffé-
rentes Banques et compagnie d'assurances de Mont-
real, celui des Magistrats, Avocats, Notaires, et Mé-
decins de cette ville, enfin la liste du Clergé Ca-
tholique du Diocèse de Québec et Montréal.

SE VEND EN GROS ET EN DETAIL
A LA

LIBRAIRIE D'E. R. FABRE,

Rue St. Vincent,

ET CHEZ

LOUIS PERRAULT,

Editeur et Propriétaire,

A SON IMPRIMERIE, RUE STE. THERESE.
Montréal, 9 Dec., 1840.

AVIS PUBLIC.

EST PAR LE PRESENT DONNE,

QUE les réglemens suivans, concernant le ra-
comodage et la bonne tenue des chemins dans
la ville et les faubourgs, jusqu'au premier Mai
prochain à moins qu'il ne soient amendés ou res-
cindés avant cette époque, sont maintenant en
force, suivant la 11me. et 12me. section de l'acte
39. Geo. 3, Chapitre 5; et tout et chaque pro-
priétaire, locataire, ou occupant de lots dans les
limites de la Cité de Montréal sont enjoint de
prendre notice de cet avis et s'y conformer, sous
peine de l'amende imposée par la 36me. section de
l'acte sus-mentionné.

1. Tout et chaque propriétaire, Locataire, ou
occupant de lots dans la ville et faubourgs de Mon-
tréal, répareront et tiendront en bon ordre le Che-
min en face de leur premières respectifs, en nivelant
la neige, en remplissant les cahots, et les pentes,
tous les jours, et plus souvent si c'est nécessaire.

2. Chaque propriétaire et locataire, comme il
est dit ci-dessus, seront obligés d'enlever la neige
dans le dit chemin jusqu'à l'épaisseur de plus de
deux pieds, dès qu'ils auront reçu ordre de l'inspec-
teur des chemins, et dans les rues étroites, ou la
pourrait y avoir du danger et des inconvénient à
redouter, jusqu'à l'épaisseur de plus d'un pied, et ce-
a dans le tems fixé par l'inspecteur, dans la no-
tice qui sera faite à cette effet par le crieur publi-
que; quand il sera jugé convenable de le faire.

3. Que la neige et la glace des rues et des cours
pourront pour le présent être charoyés avec la per-
mission des propriétaires dans les prairies situés au
Nord-Ouest de la rue Craig et des faubourg St An-
toine, St Laurent, de même que sur la continuation
de la rue Bonaventure sur cette partie de la comu-
ne située au Sud-Est du Canal de Lachine
Queens ward) et lorsque la rivière sera prise, sur
la glace en dehors des balises quiseront plantées
par la suite.

Par ordre

J. P. SEXTON,

Clerc de la Cité.

Montréal, 10 Dec 1840.

AVIS.

UN sac, renfermant de l'argent a été ou-
blié, il y a déjà plusieurs mois, chez M.
Pierre Cajetan, aubergiste au marche neuf. Mr.
Cajetan ne s'est apperçu qu'hier que ce sac con-
tenait de l'argent. Le propriétaire pourra le ravo-
ir, en prouvant sa propriété, en s'adressant à Mr. Ca-
jetan, et en payant les frais d'avertissement.
Montréal, 18 Dec., 1840.

ECOLE.

FRANCAISE ET ANGLAISE,
DU SOIR.

MR. DOUTNEY informe la public, qu'il a
ouvert son école du soir, chez Mr. JOHN
SMITH, rue Chenneville, en partant de la rue
Craig. Heures d'école, de 7 à 9.
Montréal, 9 Dec., 1840.

ARGENT TROUVE

TROUVE le six Novembre dernier à la cote des
Neiges un sac rempli d'argent. Le propri-
étaire pourra le ravoir après avoir prouvé sa pro-
priété, en payant les frais de cet avertissement, et
en s'adressant au propriétaire du JEAN-BAPTISTE
rue St Paul.
Montréal, 7 Dec 1840.

AVERTISSEMENT.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public
que son Imprimerie, renfermant un matériel
très-considérable de caractères aussi variés que
nouveaux, il peut corfectionner les ouvrages sui-
vants, dans le dernier goût, avec élégance
et à court avis, dans l'une ou l'autre lan-
gue :

Affiches, grandes et pe- L'Assurance; Catalogues
tites; Livres, Pamphlets, et Factures, Circulaires, Cartes
Brochures de tout format et pour invitation aux funérail-
de toute grosseur; Billets de 1 s. Blancs pour les Avocats,
changes et promissoires; et les cours de justice, et
Lettres de changes Chèques pour les études de notaires,
et Traités; Polices, Appli- etc. etc. etc.

LOUIS PERRAULT,

Rue Ste. Thérèse.

—Montréal 6 Nov. 1840.

A VENDRE.

A CETTE IMPRIMERIE,
LE NOUVEAU CHANSONNIER
CANADIEN

Contenant 48 pages.

Prix.—10 Sols.

J. A. PLINGUET.

Montréal, 10 Novembre.

REGITRES, etc.

LE Soussigné se charge à l'ordinaire de prépa-
rer des

REGISTRES de PAROISSE,

depuis 12 jusqu'à 400 feuillets, et ce, sous le plus
court délai. Regue dernièrement, GRAVURES,
MEDAILLES, LIVRES etc etc.

E. R. FABRE,

Montréal, 6 Nov. 1840.—1

REMI COURSELLE CHEVALIER.

MARCHAND TAILLEUR,

No. 71 Rue Paul,

OFFRE ses remerciements à ses Amis et au pu-
blic en général pour l'encouragement qu'il a
reçu d'eux, et les prévient qu'il a reçu dernièrement
ses Marchandises d'hiver, qu'il est prêt à
vendre à des prix modérés, Paletots, Habits, Redin-
gotes, etc. etc. confectionnés sous le plus court dé-
lai et dans le dernier goût.

EN OUTRE

Il vient de recevoir plusieurs Pièces de Camelot
imperméable, pour manteaux, rédingotes, etc. etc.
—Montréal 16 Nov. 1840.

MAGASIN DE FERBLANTERIE

A l'encoignure des Rues St Paul et St. Pierre.
tenu par
J. B. ASSELIN et Cie.
Montréal 6 Novembre 1840.

L. G. DUBOIS,

MARCHAND DETAILLEUR.

Rue Notre-Dame, No. 85.

Montréal, 9 Nov. 1840.—2—

J. GRENIER.

RUE ST. PAUL, PRES DU MARCHÉ NEUF.

OFFRE EN VENTE

400 quarts de Harengs.

400 quarts de Harengs du nord.

Une grande quantité d'Huiles de Loup Maria.

AUSSI.

400 quinteaux de Morue Verte.

600 quinteaux de Morue Sèche

—Montréal 6 Nov. 1840.

DAMASE MASSON.

MARCHAND ÉPICIER (GROCIER)

En Gros et en Détail,

Encoignure des Rues McGill et St. Joseph.
Montréal, 5 Nov. 1840.—1—3m

POUR

L'EXTRACTION DES
DENTS,

S'adresser au

Dr. PERRAULT.

Rue Craig.



—6 Nov. 1840.—1 3m.

ON A BESOIN

A L'IMPRIMERIE DU
JEAN-BAPTISTE.

DE plusieurs jeunes Gens probes et actifs comme
porteurs pour vendre le Journal.—Rue St. Paul
près du Marché-Neuf.
Montréal, 6 Nov. 1840.

CONDITIONS DU

JEAN-BAPTISTE.

CE Journal se publie Trois fois par Semaine,
le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI
Matin, à raison de DEUX SOUS la feuille pour
la ville, et de 15s par Année pour la Campagne
(y compris les frais de poste,) ou de 10s. envoyé
par occasion, payables dans tous les cas, 3 moi
d'avance.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous,	2s	6d
Chaque insertion subséquente		7d
Dix lignes et au dessous	3s	4d
Chaque insertion subséquente		10d
Au dessus de dix lignes, par ligne		4d
Chaque insertion Subséquente par chaque		1d

Les Annonces seront publiées tant qu'on ne don-
nera pas avis du contraire.

LE BUREAU DU

JEAN-BAPTISTE

Est établi dans la Maison occupée par Mr.
Coursolles, Aubergiste, Rue St. Paul, à coté de
Hotel Rasco.

Les LETTRES et CORRESPONDANCES doivent
être adressées, franches de port, comme suit:—

AU DR. H. A. GAUVIN, PROPRIÉTAIRE,
ÉDITEUR ET IMPRIMEUR DU JEAN-BAPTISTE,
DEMEURANT RUE NOTRE-DAME.